



Les sanctions au collège sont elles annulables ?

Par **sinane**, le **24/10/2010** à **17:17**

Bonjour,
Mon fils a été accusé d'avoir participé à une bagarre entre camarades dans son collège..Un responsable l'a enfermé à clé à deux reprises .Pris par la panique mon fils a dû appeler au secours par la fenêtre pour qu'on lui ouvre la porte .Suite à cette bagarre Il a fait objet d'une décision d'exclusion de 3 jours communicables pendant une année.Mes questions sont les suivantes ;
A t-on le droit d'enfermer à clé un enfant de 12 ans seul dans une pièce?
Comment faire pour demander l'annulation de la décision d'exclusion prise par la principale.Sachant que mon fils est le seul condamné parmi les accusés.
Les parents devaient ils être présents lors de la prise de la décision.
Merci pour votre aide et vos réponses